

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du conseil communal se réuniront le **2 mai 2022** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

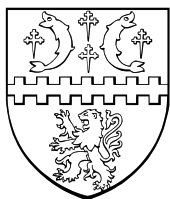
ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (15.30 heures)

1. Enseignement : Demandes de dérogation au règlement d'occupation des postes – décisions.
2. Enseignement musical : Classement d'une chargée de cours d'une classe d'éveil musical – décision.
3. Personnel
 - 3.1. Promotion d'une fonctionnaire communale – décision.
 - 3.2. Prolongation du service provisoire d'un fonctionnaire communal – décision.

Séance publique (15.45 heures)

4. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
 5. Administration générale
 - 5.1. Titres de recettes – décision.
 - 5.2. Acquisition de mobilier dans le cadre des travaux de réaménagement du rez-de-chaussée du bâtiment administratif à Pétange : vote du décompte – décision.
 - 5.3. Installation de bornes pour défibrillateurs sur le territoire de la commune : vote du décompte - décision.
 - 5.4. Remplacement de chaudières dans des logements sociaux : vote du décompte - décision.
 - 5.5. Travaux de renouvellement des infrastructures dans la cité An de Jenken à Pétange (Phase I) : vote du décompte - décision.
 - 5.6. Préfinancement des frais de raccordement de l'Hôtel Threeland à Pétange au réseau du chauffage urbain communal : vote du décompte - décision.
 - 5.7. Réfection du parquet et mise en œuvre de l'enduit à chaux au Moulin Waxweiler à Pétange : vote du décompte - décision.
 6. Enseignement : Approbation de l'organisation scolaire provisoire de l'enseignement fondamental pour l'année 2022/2023 – décision.
 7. Personnel : Création de postes et augmentation des tâches de divers postes de salariés (ancien employé privé) pour les besoins des maisons relais – décision.
 8. Affaires sociales
 - 8.1. Convention portant sur le fonctionnement de l'Office social de Pétange pour l'année 2022 – décision.
 - 8.2. Adaptation des loyers des logements communaux – décision.
 - 8.3. Convention avec le « Club Senior Prënzebiërg » pour l'année 2022 - décision.
 - 8.4. Convention bipartite 2022 avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour les maisons relais - décision.
 9. Propriétés
 - 9.1. Convention avec la société Creos concernant l'installation d'un poste de transformation à Rodange, rue Amalbergue - décision.
 - 9.2. Contrat de réservation d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit « Auf der Laach », avec M. Cédric Hack-Rollmann en vue d'un éventuel projet de construction d'un Centre national du patrimoine ferroviaire - décision.
 - 9.3. Contrat de bail relatif à la location d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit « Zwischen den Recher », à Mme Marie-Françoise Paganelli - décision.
 - 9.4. Annulation du contrat de réservation concernant l'acquisition de cinq places de stationnement à Pétange, lieu-dit « Rue de l'Église », de la part de la société LD Invest SA – information.
 - 9.5. Compromis concernant la vente d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit « Rue Marie-Adélaïde », à l'établissement public Fonds du Logement - décision.
-



- 9.6. Compromis concernant la vente d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit « Avenue de la Gare », à Mme Tina Baldelli et M. Eric Streff – décision.
- 9.7. Compromis concernant la vente d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit « Rue Robert Kriepps », à la société Garage Martin Losch SARL - décision.
- 9.8. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Rodange, lieu-dit « Rue de Lasauvage », de la part de M. César Vilar De Pinho et Mme Silvia Rodrigues - décision.
- 9.9. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit « Rue des Jardins », de la part de la société Kalista Immo SA – décision.
10. Urbanisation
 - 10.1. Demande de lotissement / morcellement de la part de la société Kalista Immo SA concernant un terrain sis à Pétange, rue des Alliés n°25 et 27 – décision.
 - 10.2. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Rodange, lieu-dit « Chemin de Brouck » - décision.
 - 10.3. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Lamadelaine, lieu-dit « Rue Mathias Heinen » - décision.
 - 10.4. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Pétange, lieu-dit « Rue Aloyse Kayser » - décision.
 - 10.5. Approbation de la convention et du projet d'exécution portant sur le plan d'aménagement particulier (PAP) concernant des fonds sis à Pétange, lieu-dit « An den Jenken » – décision.
11. Transports et communications
 - 11.1. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Pétange, rues Mathias Adam et Batty Weber - décision.
 - 11.2. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Pétange, rue Jean-Baptiste Gillardin - décision.
 - 11.3. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Rodange, avenue Dr Gaasch – décision.

Ainsi arrêté à Pétange, le 22 avril 2022
Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le secrétaire,

Le président,